

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement est affecté par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif,
 Considérant que le résultat de la section de fonctionnement est un excédent cumulé de 642.004,99€,

Ayant entendu l'exposé des résultats de la section de fonctionnement :

002 : Résultat de fonctionnement reporté : 590.425,43 €

1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : 51.579,56 €

Le conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition de Mme le Maire à l'unanimité

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire présente le projet de budget primitif 2021 de la Commune qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement « Dépenses »

Compte	Libellé	
60	Comptes de charges	164 000,00
61	Services extérieurs	100 700,00
62	Autres Services Extérieurs	34 750,00
63	Impôts, Taxes et versements assimilés	12 800,00
64	Charges de personnel	540 350,00
65	Autres charges de gestion courante	80 450,00
66	Charges financières	38 900,00
67	Charges exceptionnelles	5 100,00
73	Impôts et taxes	38 100,00
"022	Dépenses imprévues	20 000,00
"023	Virement à la section d'investissement	701 800,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 736 950,00

Section de fonctionnement « Recettes »

Compte	Libellé	
64	Charges de personnel	60 150,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	72 950,00
73	Impôts et taxes	655 674,00
74	DGF	304 776,00
75	Autres produits de gestion courante	50 050,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00
"002	Résultat antérieur reporté	590 350,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 736 950,00

Section d'investissement « Dépenses »

Compte	Libellé	
"001	Déficit d'investissement	51 579,00
"020	Dépenses imprévues	30 000,00
10	Dotations et fonds divers et réserves	1 500,00
13	Subventions d'investissement	48 462,00
16	Emprunts et dettes assimilées	119 000,00
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	126 000,00
23	Immobilisations en cours	578 549,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		959 090,00

Section d'investissement « Recettes »

Compte	Libellé	
10	Dotations et fonds divers et réserves	159 579,00
13	Subventions d'investissement	96 711,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
"021	Virement de la section de fonctionnement	701 800,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		959 090,00

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, et L 2311 à L 2343-2

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14

- Après en avoir délibéré : Voix favorables : 11
Abstention : 4
Contre : 0

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à la somme de 1.736.950 €

En section d'investissement à la somme de 959.090 €.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Madame le Maire :

- Informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le receveur en poste à Chatillon Coligny et que les comptes du compte de gestion établi par ce dernier sont conformes à ceux du compte administratif de la commune,
- Précise que le receveur a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin 2021 comme la loi lui en fait obligation.